Dossier n° : PUrb/2026/073

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :
permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Madame BOUILLON Anne-Lise** demeurant à la Place de la Tour 14 à 64270 Labastide-Villefranche France.

Les terrains concernés sont situés à rue de l'Hayette 4 à 7190 Ecaussinnes-d'Enghien et sont cadastrés Division 1 section C n° 390 B, 395 C, 396 G 2

Le projet consiste en "l'installation temporaire d'un habitat léger" et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au plan de secteur, le bien étant situé en zone naturelle et dans un périmètre d'intérêt paysager.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Maison des Associations, service de l'Urbanisme, rue d'Henripont, 1 à 7190 Ecaussinnes :
les jours ouvrables de 9h à 11h30.
les 2ème et 4ème mercredis du mois entre 16h et 20hsur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance.

L'enquête publique est ouverte le 11 novembre 2026 et clôturée le 25 novembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Grand'Place, 3 à 7190 Ecaussinnes ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ecaussinnes.be
- remises au service Urbanisme, rue d'Henripont, 1 à 7190 Ecaussinnes.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PUrb/2026/073**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme précité ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **25 novembre 2026** à 10h00 à la Maison des Associations, Service Urbanisme, rue d'Henripont, 1 à 7190 Ecaussinnes.

Par le Collège communal,
à Ecaussinnes le 26 octobre 2026

Le Directeur général,
Ronald WISBECQ

Le Bourgmestre,
Sébastien DESCHAMPS